

Les infos de la Ville de Seraing



Seraing

SESSION PRINTEMPS

Avec le programme Je Cours Pour Ma Forme, donnez rendez-vous chaque semaine à votre santé en toute convivialité.

Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute du niveau zéro!

Les séances se déroulent au rythme de trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement.

Les séances du dimanche matin sont placées sous l'autorité des entraîneurs afin d'adapter leur contenu

à la forme de chaque participant.

Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue.

Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Information

Dimanche 1^{er} mars 2020 à

9h30

1^{re} séance

Dimanche 15 mars 2020

• Niveau 1 (5 km)

9h00

• Niveau 2 (10 km)

10h00

Coût (12 semaines + le test)

• **20 euros** (assurance accident sportif vestiaire & douche)

• **35 euros** (asvec le tee-shirt officiel)

Lieu

PISTE D'ATHLETISME (Bois de l'Abbaye)

Avenue de Puddleurs, 51 - 4100 Seraing

Animateurs agréés

COUNE Patrick

0496/61 01 42

DEPIENNE Gérard

0499/25 08 96

Info

jcpmf.seraing@gmail.com

MERITE SPORTIF COLLECTIF 2019



Dimanche 15 mars 2020

Courez-nous rejoindre

Une organisation du **SERAING RUNNERS TEAM asbl**

info :

www.jecourspourmaforme.com



Annexe n°25



Wallonie

Commune de SERAING

Dossier n° PP/2019/87

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

(1) Le collège communal fait savoir qu'il est saisi - que le fonctionnaire délégué est saisi - ~~que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de : **permis d'urbanisation - modification de permis d'urbanisation - permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - certificat d'urbanisme n°2**

(1) Le demandeur est la s.c.r.l. ECETIA INTERCOMMUNALE (représentée par Monsieur Bertrand DEMONCEAU) demeurant - dont les bureaux se trouvent à 4000 LIÈGE, rue Sainte Marie n°5 boîte 9.

Le terrain concerné est situé à 4100 SERAING, avenue des Puddleurs, cadastré 8^{ème} div., section H, n°s 110 K 106 et 110 V 132.

(2) Le projet consiste à **construire une infrastructure sportive couverte destinée à la pratique de l'athlétisme indoor.**

1) L'annonce de projet est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1 - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial, à savoir : le projet s'écarte du plan communal d'aménagement n°13B (AR du 27/04/1981) adopté avant l'entrée en vigueur du Code et devenu Schéma d'orientation local.

L'autorité a choisi d'informer le voisinage avant délivrance éventuelle du permis, leur permettant ainsi de faire part de leurs remarques éventuelles.

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce à l'adresse suivante : Place Kuborn 5 à 4100 SERAING

- (3) le mardi de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 16h30 ; le jeudi de 7h45 à 11h45 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

- (1) (4) les jeudis 13/02/2020 et 20/02/2020 jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de (5) M. TODARO

téléphone : 04/330.86.92 mail : b.todaro@seraing.be

L'annonce de projet est ouverte le 10 février 2020 et clôturée le 25 février 2020.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal, place Communale à 4100 SERAING,

- par télécopie au numéro : 04/330.83.19,

- (6) par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@seraing.be ou b.todaro@seraing.be

- remises à (5) M. TODARO dont le bureau se trouve place Kuborn, 5 à 4100 SERAING

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « Réclamation dossier n°PP/2020/87 ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de (5) M. TODARO ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'annonce de projet aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 25/02/2020, à 16h45.

(1) **Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement** - la personne chargée(e) de donner des explications sur le projet - est (5) M. TODARO dont le bureau se trouve à 4100 SERAING, place Kuborn, 5.

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

(2) Décrire les caractéristiques principales du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Un jour par semaine jusqu'à 20 heures ou le samedi matin.

(5) Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, le conseiller en environnement, le collège communal ou l'agent communal désigné à cette fin.

(6) Non obligatoire.

Pr LE COLLEGE COMMUNAL,

(délégation du 19/12/2018)

(CoDT art.D.IV.33)

Pr LE BOURGMESTRE,

(délégation du 19/12/2018)

(C.D.L.D. art. L. 1132-4)

S. B. Todaro

B. TODARO
Agent technique

D. Geradon

D. GERADON
Deuxième Échevine

Administration Communale, Place communale à 4100 Seraing

Tél.: +32 (0)4 330 83 11 • Fax.: +32 (0)4 330 83 59

Email: ville.seraing@seraing.be

Site web: www.seraing.be

Ville de Seraing

Seraing
Cité de demain